

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 27 mars 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 20, 21 et 22 mars 2018

2018 DVD 37 Aménagements de sécurité routière. Demande de subventions auprès du Conseil Régional d'Ile de France.

M. Christophe NAJDOVSKI, rapporteur

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu le projet de délibération du 6 mars 2018, par lequel la Maire de Paris lui demande l'autorisation de solliciter auprès du Conseil Régional d'Ile de France les subventions relatives aux aménagements de sécurité routière 2017, et de prendre toute décision en résultant ;

Vu l'avis du Conseil du 5^{ème} arrondissement en date du 5 mars 2018 ;
Vu l'avis du Conseil du 7^{ème} arrondissement en date du 7 mars 2018 ;
Vu l'avis du Conseil du 8^{ème} arrondissement en date du 14 mars 2018 ;
Vu l'avis du Conseil du 13^{ème} arrondissement en date du 5 mars 2018 ;
Vu l'avis du Conseil du 14^{ème} arrondissement en date du 5 mars 2018 ;
Vu l'avis du Conseil du 17^{ème} arrondissement en date du 5 mars 2018 ;
Vu l'avis du Conseil du 18^{ème} arrondissement en date du 7 mars 2018 ;
Vu l'avis du Conseil du 19^{ème} arrondissement en date du 6 mars 2018 ;
Vu l'avis du Conseil du 20^{ème} arrondissement en date du 6 mars 2018 ;

Vu le rapport présenté par M. Christophe NAJDOVSKI nom de la 3^{ème} commission,

Délibère :

Article 1 : Madame la Maire de Paris est autorisée à solliciter auprès du Président du Conseil régional d'Ile de

France les subventions relatives aux aménagements de sécurité routière 2018, et à prendre toute décision en résultant.

Article 2 : Les dépenses seront imputées au budget d'investissement de la Ville de Paris, au chapitre 23, article 2315, rubriques fonctionnelles P5154 et P0382 au titre des exercices 2018 et suivants.

Article 3 : Les recettes correspondantes seront constatées au chapitre 13, article 1322, rubrique fonctionnelle P5154.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO